

LIEU DE PRIVATION DE LIBERTÉ

RAPPORT DE VISITE

- Visite centre de détention des femmes
- Date : 31 mars 2022
- Visite par le Bâtonnier du Barreau de RENNES

I- Accueil

Le Bâtonnier a informé préalablement la Directrice, Madame SOUSSET, qui a spontanément exprimé son accord.

Le Bâtonnier s'est présenté à 10h00. Il n'a subi aucun retard à l'accueil, aucune fouille, aucun contrôle (juste présentation carte du Bâtonnier qui donna le motif de sa visite). Téléphone, carnet, crayons sont conservés sans opposition.

La Directrice informée est venue à la rencontre du Bâtonnier.

Au bureau de direction, Madame SOUSSET a montré et détaillé le plan de la prison, et la destination de chaque site. Madame la Directrice a demandé au Bâtonnier ce qu'il voulait voir ; la réponse « tout », ce qui n'a généré aucune opposition.

II- Visite

Un surveillant a participé à la visite, se faisant discret, mais répondant aux questions.

Successivement, Madame la Directrice fera visiter : Détention provisoire, longues peines, radicalisées ainsi que le secteur disciplinaire.

Dans tous ces lieux, le Bâtonnier a visité des cellules et constaté leurs caractéristiques (spécificité des radicalisées, et rencontre des surveillants spécialisés, « suicidaires », discipline...)

Le Bâtonnier a pu, sur proposition même de Madame la Directrice, visiter une cellule en présence de la détenue (lors de la visite la plupart des détenues étaient aux ateliers, en cuisine...).

Ont également été visitées, une nurserie, une salle de soin équipée, une salle de sport (très bien équipée), la bibliothèque, la grande salle de spectacle (qui mériterait une rénovation difficile car soumise au contrôle des monuments historiques) et de culte (Madame la Directrice explique le fonctionnement notamment pour chaque culte).

Le centre a organisé les scrutins (Présidentielles et législatives).

Le Bâtonnier a eu accès aux promenades, parcelles boisées et prairie (moutons). Une parcelle destinée à faire l'objet d'une destruction des mauvaises herbes pour permettre du jardinage par des détenues.

Les aménagements spécifiques à la surveillance (promenade, sites de radicalisation...) ont fait l'objet de commentaires et explications.

Après échange avec le Bâtonnier, il a été convenu de ne pas visiter les cuisines (horaire) et notamment parce que le Bâtonnier a une ou deux « clientes » qui y travaillent.

La visite s'est terminée dans le bureau de Madame la Directrice pour une synthèse et quelques informations.

La visite a duré un peu plus de deux heures.

III- Bilan

La prison est bien tenue. Les cellules sont propres, bien tenues par les détenues, adaptées suivant les situations.

Si en « provisoire » il peut y avoir des matelas (3^{ème} détenue), ce n'était pas le cas lors de la visite.

Au 31 décembre 2021, il y avait 95 prévenues, 22 condamnées en correctionnelle, 94 en réclusion criminelle dont 5 à perpétuité.

A l'image des salles de sport, de la bibliothèque, du salon de coiffure, etc... il y a une volonté d'humanisation, maintien de la relation familiale, un processus de sortie...

Lors de la visite, les détenues rencontrées et la Directrice ont échangé de façon courtoise.

Bien sûr, il s'agit d'un centre de détention, mais le Bâtonnier n'a pas relevé de problèmes relatifs aux conditions de vie, d'atteintes aux droits des personnes.

Le projet de rapport a été soumis à Madame SOUSSET, directrice, elle n'a pas fait de remarque.

Eric LEMONNIER
Bâtonnier de l'Ordre

